

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

LE 8 JUILLET 2014

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 8^e jour de juillet 2014 dans la salle du conseil à l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Dale Langille, Michael Houle, Howard Silverman et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Pascale Giroux, adjointe directrice générale et secrétaire-trésorière est présente ainsi que quelques citoyens.

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

À 20h00, Monsieur le maire ouvre la séance et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2014-07-160

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame le conseillère Lucie Bourdon et **résolu unanimement par les conseillers**

D'accepter l'ordre du jour tel que suit :

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation procès-verbaux : 3 juin 2014, séance régulière.
3. Délégation
4. Suivi sur les procès verbaux
5. Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - ❖ Permis
6. Rapport par l'inspecteur municipal, directeur des travaux publics :
 - ✚ Liste des travaux et autres
7. Rapport de l'opérateur de l'eau potable ainsi que du traitement des égouts :
 - a) Consommation de l'eau.
 - b) Rapport sur la levée de l'ébullition
 - c) Rapport des eaux usées.
8. Ouverture des soumissions :
 - a) Déneigement des rues
 - b) Déneigements des stationnements municipaux.
9. États financier 2013 de l'Office municipal d'Habitation de Hemmingford
10. Recouvrement / toit / centre récréatif
11. Entente pour le centre multiculturel au 517 et 519 Champlain
12. Correspondance :
13. Varia :
14. Présentation des comptes payables.
15. Période de questions.
16. Clôture de la séance.

2014-07-161

APPROBATION DU PROCÈS – VERBAL DU 3 juin 2014, séance régulière

Il est proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

QUE le procès-verbal du 3 juin 2014 ainsi que les listes des chèques émis durant le mois de juin 2014 au montant de 73,779.33\$ et pour les salaires des employés et des élus au montant de 19,141.52 \$ soient acceptées telles que présentées.

DÉLÉGATION

Étude - Moratoire sur les compteurs intelligents de Hydro Québec

Discussion avec quelques citoyens sur les compteurs intelligents de Hydro Québec. Ils voudraient que le Village de Hemmingford instaure un moratoire comme quelques villes l'ont déjà fait. Le conseil a demandé d'avoir plus de détails sur ce dossier.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Permis de construction pour le mois de juin 2014

| | | |
|------------------------|------------|------------------|
| Nombre de permis émis: |9... | |
| Valeur des travaux | 142 670 \$ | Isabelle Boucher |

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Yves Gauthier dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de juin 2014.

RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

Consommation de l'eau potable : 66 506 gallons par jour durant le mois de JUIN.

Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable sont remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

Rapport sur la levée de l'avis d'ébullition :

Pascale Giroux fait rapport que la levée de l'ébullition a été effective en date du 20 juin.

RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

2014-07-162

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES RUES

ATTENDU QUE des invitations pour soumissionner ont été transmises pour l'entretien des chemins d'hiver incluant l'épandage de sel/sable et l'approvisionnement de sel/sable pour un terme de trois ans à plusieurs entrepreneurs;

ATTENDU QUE des prix ont été pour deux options soit :

Option 1 : le sel fourni par la municipalité Option 2 : le sel fourni par l'entrepreneur

ATTENDU QUE le seul soumissionnaire, Gerald Duteau Jr., a répondu à l'appel, l'offre remis est pour **l'option 1 seulement -Prix** Sans la TPS et TVQ:

| SAISON | DÉNEIGEMENT / ÉPANDAGE SEL/SABLE | SABLE MÉLANGÉ à la tonne métrique |
|-----------|----------------------------------|-----------------------------------|
| 2014-2015 | 21,835.25\$ | Annulé par la municipalité |
| 2015-2016 | 21,835.25\$ | |
| 2016-2017 | 21,835.25\$ | |

ATTENDU QUE lors d'une demande d'un avis judiciaire, il a été conclu que la municipalité peut, suite à l'Ouverture des soumissions, accepter :

- qu'une lettre confirmant que la firme n'engage pas d'employé pour accomplir ces tâches et alors se réserve le droit à titre de propriétaire de la firme à ne pas cotiser à la CSST., soit remise lors de la signature du contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

QUE la municipalité annule la demande de prix pour le sable ;

QUE la municipalité accorde le contrat à la firme Gerald Duteau Jr. pour un terme de 3 ans, selon les prix ci-haut mentionnés et que preuve d'aucun employé devra être joint au contrat lors de la signature.

2014-07-163

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LES STATIONNEMENTS

COMPTE RENDU QUE des invitations, pour soumissionner pour le déneigement des stationnements municipaux, ont été envoyées à plusieurs entrepreneurs locaux, selon les spécifications ici-bas mentionnés :

A) Le stationnement COMPLET au 505 de la rue Frontière.

Incluant si nécessaire

- ⇒ *Enlever le surplus de neige sur le trottoir en face de l'édifice municipal et dépanneur Hemmingford en descendant vers l'entrée du stationnement, avenue Champlain.*
- ⇒ *Enlever le surplus de neige sur le trottoir à partir du 453 Frontière jusqu'au 484 Champlain.*
- ⇒ *Enlever le surplus de neige sur le trottoir à partir du 488 Frontière jusqu'au 512 Champlain.*

Note : Le surplus de neige sera entreposé au 505 Frontière.

B) Le stationnement et entrée à la station de pompage – 574 avenue Champlain.

Note : incluant un secteur pour se rendre au puits municipal selon les recommandations de l'inspecteur municipal.

C) Le stationnement complet du Centre Récréatif de Hemmingford au 550 avenue

Goyette. *(Le surplus de neige pourrait être utilisé pour créer une glissade si demandé par le conseil)*

Pour un contrat de trois (3) ans (2014-2015, 2015-2016, 2016-2017) selon les termes et conditions décrites au devis;

COMPTE RENDU QUE Gerald Duteau Jr. a déposé une offre telle que suit :

| SAISON: | SITE "A" | SITE "B" | SITE "C" |
|---------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| 2014-2015 | 3,407.25\$ | 918.23\$ | 2,188.73\$ |
| 2015-2016 | 3,407.25\$ | 918.23\$ | 2,188.73\$ |
| 2016-2017 | 3,407.25\$ | 918.23\$ | 2,188.73\$ |
| TPS | 511.09\$ | 137.73\$ | 328.31\$ |
| TVQ | 1,019.62\$ | 274.78\$ | 654.98\$ |
| TOTAL: | 11,752.46\$ | 3,167.20\$ | 7,549.48\$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

QUE le contrat soit accordé à Gérald Duteau Jr. pour le montant total de 22,469.14\$ incluant les taxes.

2014-07-164

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION Hemmingford – Rapport financier 2013

ATTENDU QUE Madame Tina Calvarese, directrice de l'Office Municipal d'Habitation de Hemmingford a transmis au bureau municipal le rapport financier 2013 pour approbation;

ATTENDU QUE les états financiers démontrent

| | |
|---------------------------|--------------|
| Des revenus de l'ordre de | \$ 120 264 |
| Des dépenses de | \$ 247 237 |
| Déficit | (\$ 126 973) |
| Capitalisation/non inclus | \$ 326 275 |
| Avec un déficit de | (\$ 126 973) |

ATTENDU QUE la partie payable par la municipalité est de l'ordre de 12 697\$ incluant les paiements requis pour les travaux majeurs capitalisés de ces édifices et remis selon la charte des paiements requis annuellement;

IL EST ALORS proposé par monsieur le conseiller Dale Langille, appuyé par monsieur le conseiller Howard Silverman **et résolu unanimement par les conseillers**

QUE le conseil municipal du Village de Hemmingford accepte le rapport financier 2013 de l'Office Municipal d'Habitation de Hemmingford tel que présenté.

2014-07-165

Recouvrement du toit du Centre Récréatif de Hemmingford

Prenant en considération l'état détérioré des bardeaux d'asphalte de la toiture de la partie avant de la bâtisse du Centre Récréatif de Hemmingford

Prenant en considération le vandalisme par lequel plusieurs bardeaux ont été enlevés de ce toit;

Prenant en considération que les jeunes utilisent le toit de l'entrée de la bibliothèque pour faire du vandalisme à l'air climatisé ainsi que pour se rendre sur le toit du centre;

Prenant en considération que depuis cet incident et les pluies abondantes, l'eau s'infiltré dans les locaux;

Prenant en considération que des prix ont été demandés à deux entrepreneurs pour le recouvrement du toit en tôle au lieu de bardeaux;

Prenant en considération que les prix soumis sont :

| | | |
|------------------------------|----------|---------|
| Construction Denis Primeau : | 20,140\$ | + taxes |
| Priest Construction : | 20,900\$ | + taxes |

Prenant en considération que la soumission de la firme Priest Construction inclus l'enlèvement du bardeau et l'installation d'une membrane sous la tôle.

En conséquence, il alors proposé par Howard Silverman, appuyé par Michael Houle **et résolu unanimement par les conseillers**

Que le contrat pour le recouvrement du toit soit accordé à Priest construction pour un montant de 20,900\$ plus les taxes;

Que le mandat de modifier le toit de l'entrée de la bibliothèque soit rajouté à ce contrat pour empêcher l'accès au toit tel que déterminé par Monsieur Côme Giroux;

Que cette dépense soit couverte à même les revenus de l'année en cours.

2014-07-166

MANDAT ENTENTE INTERMUNICIPALE CENTRE MULTICULTUREL

ATTENDU QUE la municipalité du Village de Hemmingford désire, en commun avec le Canton de Hemmingford, réaliser un centre multiculturel;

ATTENDU QUE le Village de Hemmingford envisage de réaliser ce centre multiculturel au 517 et 519 av. Champlain, dont le propriétaire a manifesté son intention de céder l'immeuble à la municipalité à cette fin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Normand Lussier, appuyé par madame la conseillère Tina Calvarese **et résolu majoritairement.**

DE MANDATER le cabinet d'avocats Dunton Rainville, en commun avec la municipalité du Canton de Hemmingford, pour rédiger une entente intermunicipale entre la municipalité du Village de Hemmingford et celle du Canton de Hemmingford afin de réaliser le projet de centre multiculturel;

DE MANDATER le cabinet d'avocats Dunton Rainville, en commun avec la municipalité du Canton de Hemmingford, pour rédiger un projet d'acte de vente ou de cession du 517 et 519 av. Champlain entre son propriétaire et la municipalité du Village de Hemmingford;

QUE ces mandats soient financés à hauteur de 30% des coûts à la municipalité du Village de Hemmingford, et 70% des coûts à la municipalité du Canton de Hemmingford.

Monsieur le conseiller Michael Houle vote contre.

CORRESPONDANCES

2014-07-167

RENOUVELLEMENT DE BAIL AVEC Jones Lang LaSalle (JLL) / POSTE CANADA

Attendu que nous avons un bail avec JLL / Poste Canada et que le renouvellement vient à échéance le 1^{er} novembre 2015;

Attendu que la firme JLL, pour Poste Canada, propose le renouvellement pour un terme de 5 ans avec une clause stipulant qu'ils ont le droit de résilier le bail après un terme de 2 ans, avec un préavis de 6 mois;

Il est alors proposé par monsieur le conseiller Howard Silverman, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier.

Et résolu unanimement par les conseillers

Que le conseil accepte le renouvellement du bail pour un terme fixe de 5 ans sans clause.

QUESTIONS DIVERSES

2014-07-168

POLITIQUE POUR LA MISE EN BERNE DES DRAPEAUX DE L'ÉDIFICE MUNICIPALE

Prenant en considération que la municipalité veut souligner l'implication des pompiers, membres du conseil et anciens combattants de la municipalité;

Prenant en considération que la municipalité aimerait instaurer une politique de reconnaissance pour souligner cette implication par la mise en berne des drapeaux;

Il est alors proposé par madame la conseillère Tina Calvarese, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier

Et résolu unanimement par les conseillers

Que le conseil municipal établit la politique suivante pour la mise en berne des drapeaux des édifices municipaux :

- mise en berne des drapeaux lors de **la journée des funérailles** pour les anciens pompiers et anciens membres du conseil;
- mise en berne des drapeaux **débutant la journée du décès jusqu'à la journée des funérailles pour une période maximale de 10 jours**, pour tous les pompiers actifs, les élus municipaux actifs ainsi que les anciens combattants, si la période de 10 jours est dépassée, le drapeau sera remis en berne la journée des funérailles.

2014-07-169

APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le conseiller Normand Lussier, appuyé par le conseiller Dale Langille

et résolu à l'unanimité par les conseillers :

D'accepter de payer les comptes selon la liste remise aux membres du conseil

- pour un total dépenses de: 62,761.70\$
- pour un total de rémunérations des employés : 15,000.00\$

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Périodes de questions :

À 20h35, Monsieur le Maire ouvre la période de questions et invite les citoyens à poser des questions.

À 20h47, la période est fermée.

2014-07-170

SÉANCE CLORE

À 20h47, monsieur le conseiller Dale Langille propose et monsieur le conseiller Normand Lussier appuie que la séance soit clore.

ADOPTÉ.

Drew Somerville
Maire

Diane Lawrence, *g.m.a.*
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

LE 8 JUILLET 2014

Séance régulière du conseil de la Municipalité du Village de Hemmingford tenue le 8^e jour de juillet 2014 dans la salle du conseil à l'édifice municipal au 505 Frontière à 20h00, et à laquelle est présent son honneur le Maire Drew Somerville et les conseillers suivants: Normand Lussier, Tina Calvarese, Dale Langille, Michael Houle, Howard Silverman et Lucie Bourdon sous la présidence du Maire. Mme Pascale Giroux, adjointe directrice générale et secrétaire-trésorière est présente ainsi que quelques citoyens.

Résolution : 2014-07-163

CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LES STATIONNEMENTS

COMPTE RENDU QUE des invitations, pour soumissionner pour le déneigement des stationnements municipaux, ont été envoyées à plusieurs entrepreneurs locaux, selon les spécifications ici-bas mentionnés :

A) Le stationnement COMPLET au 505 de la rue Frontière.

Incluant si nécessaire

- ⇒ Enlever le surplus de neige sur le trottoir en face de l'édifice municipal et dépanneur Hemmingford en descendant vers l'entrée du stationnement, avenue Champlain.
- ⇒ Enlever le surplus de neige sur le trottoir à partir du 453 Frontière jusqu'au 484 Champlain.
- ⇒ Enlever le surplus de neige sur le trottoir à partir du 488 Frontière jusqu'au 512 Champlain.

Note : *Le surplus de neige sera entreposé au 505 Frontière.*

B) Le stationnement et entrée à la station de pompage – 574 avenue Champlain.

Note : *incluant un secteur pour se rendre au puits municipal selon les recommandations de l'inspecteur municipal.*

C) Le stationnement complet du Centre Récréatif de Hemmingford au 550 avenue Goyette. *(Le surplus de neige pourrait être utilisé pour créer une glissade si demandé par le conseil)*

Pour un contrat de trois (3) ans (2014-2015, 2015-2016, 2016-2017) selon les termes et conditions décrites au devis;

COMPTE RENDU QUE Gerald Duteau Jr. a déposé une offre telle que suit :

| SAISON: | SITE "A" | SITE "B" | SITE "C" |
|---------------|--------------------|-------------------|-------------------|
| 2014-2015 | 3,407.25\$ | 918.23\$ | 2,188.73\$ |
| 2015-2016 | 3,407.25\$ | 918.23\$ | 2,188.73\$ |
| 2016-2017 | 3,407.25\$ | 918.23\$ | 2,188.73\$ |
| TPS | 511.09\$ | 137.73\$ | 328.31\$ |
| TVQ | 1,019.62\$ | 274.78\$ | 654.98\$ |
| TOTAL: | 11,752.46\$ | 3,167.20\$ | 7,549.48\$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lucie Bourdon, appuyé par monsieur le conseiller Normand Lussier **et résolu unanimement par les conseillers**

QUE le contrat soit accordé à Gérald Duteau Jr. pour le montant total de 22,469.14\$ incluant les taxes.

Copie certifiée et conforme à nos écritures.

*Diane Lawrence
Directrice générale et secrétaire-trésorière*